



INFO

jeudi, le 4 août 2022

Indexation de l'échelle des traitements

Retour sur un mois de négociations

Suite au dépôt du préavis de grève par le SEV et Transfair, et la saisie de la CRCT par les tpg, de nouvelles négociations au sujet de l'indexation ont eu lieu.

La CRCT a invité les syndicats à tenir compte du contexte économique difficile de l'entreprise d'une part, et a encouragé la direction des tpg à indexer les salaires à hauteur de 1,2% à partir de l'été.

Suivant cette recommandation, les comités SEV et Transfair ont fait une proposition jugée « présentable » aux membres : 1,2% d'indexation au 1^{er} septembre et 500 francs nets de prime pour l'ensemble du personnel. Cet effort concédé (2/3 de l'indexation annuelle) a été reconnu par la CRCT, qui l'a jugé « manifestement plus important » que celui fourni par la direction. En effet, la proposition de celle-ci était alors d'indexer les salaires de 0,5% au 1^{er} septembre et 300 francs de prime. La différence des positions a amené la CRCT à juger l'affaire non conciliée tout en encourageant la poursuite des négociations.

Lors de la dernière séance prévue, l'entreprise a fait une proposition qu'elle juge finale, soit 0,6% d'indexation au 1^{er} septembre et 400 francs de prime.

Les comités SEV et Transfair jugent cette offre insuffisante. L'indexation partielle proposée constitue une perte pour le personnel, qui se répercutera sur l'ensemble de la carrière. Ce manque à gagner est d'autant plus criant au vu de la situation actuelle. Quant à la prime, la direction a péjoré son montant, alors que celle-ci avait été présentée comme un remerciement pour les « efforts fournis par l'ensemble du personnel durant ces dernières années hors normes ». Face au refus catégorique de la direction d'indexer les salaires au-delà de 0,6% lors de la dernière séance, il nous apparaît que la direction n'a pas l'intention d'indexer pleinement les salaires pour l'année 2023. Il semble donc essentiel de poursuivre notre combat pour obtenir les 1,2%.

Nous estimons que notre proposition de 1,2% au 1^{er} septembre (au lieu du 1^{er} janvier) et 500 francs de prime constitue déjà une concession importante, comme l'a reconnue la CRCT, et que toute proposition inférieure entamerait significativement et à long terme le pouvoir d'achat des employé-e-s.



Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !

Tu décides!

sev-online.ch/adherer

Aurélié Lelong
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 406 09 68
aurelie.lelong@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch